BELGRANO

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 novembre 2026

Belgrano poursuit la mise en œuvre de son Offre Publique de Rachat d'Actions (OPRA)

Une opération approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires

Conformément aux dernières communications, la préparation du projet d'OPRA poursuit son déploiement selon le calendrier prévu, en vue d'une réalisation visée au premier trimestre 2027. L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 20 octobre 2026, a approuvé à une très large majorité la réduction du capital social de la Société qui sera mise en œuvre à l'issue de l'OPRA.

Pour rappel, l'OPRA porte sur un montant global maximum de 36 249 990 euros, correspondant au rachat d'un nombre maximal de 2 589 285 actions de la Société, soit environ 10,38% de son capital social et 9,90% des droits de vote de la Société, au prix unitaire maximum de 14 euros par action. Ce prix demeure sous réserve des conclusions de l'expertise indépendante volontaire en cours.

Les actions ainsi rachetées seront ensuite annulées dans le cadre de la réduction de capital.

Obtention des accords des partenaires bancaires et financiers du Groupe

Les différents accords des partenaires bancaires et financiers du Groupe nécessaires à la réalisation du projet d'OPRA ont été obtenus.

Pour rappel, le Conseil d'administration de la Société a fait le choix, volontaire, de procéder à une expertise indépendante. Par conséquent, la réalisation du projet d'OPRA n'est plus soumise à aucune autre condition suspensive que la délivrance du rapport de l'expert indépendant sur le caractère équitable du prix proposé dans le cadre de l'OPRA et la délivrance d'une décision de conformité de l'AMF sur l'OPRA.

Poursuite des travaux du comité *ad hoc* et de l'expert indépendant

Comme annoncé en septembre dernier, et conformément aux dispositions de l'article 261-3 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le Conseil d'administration de la Société a désigné, sur recommandation du comité ad hoc, composé de trois administrateurs, dont deux administrateurs indépendants au sens du Code Middlenext, Monsieur Augustin de Romanet, administrateur indépendant, Madame Alexandra Rocca, administratrice indépendante, et Colombus Holding SAS, administratrice non indépendante, représentée par Monsieur Emmanuel Coquoin, à titre volontaire, conformément à l'article 261-1, III du règlement général de l'AMF, un expert indépendant, le cabinet **Kling Expertise & Evaluation**, représenté par Messieurs Didier Kling et Teddy Guérineau.

Ce dernier a pour mission d'établir un rapport sur les conditions financières du projet d'OPRA, dont la conclusion est présentée sous la forme d'une attestation d'équité, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF et à la recommandation AMF DOC-2006-15.

L'expert indépendant poursuit actuellement ses travaux d'analyse et de valorisation, sous la supervision du comité ad hoc avec lequel plusieurs réunions ont été organisées.

Communication Financière Groupe // +33 1 47 04 13 40 // comfin@belgranogroup.com
www.belgranogroup.com

Les actionnaires souhaitant transmettre des observations ou formuler des questions relatives aux conditions financières de l'opération peuvent les adresser à l'expert indépendant, aux coordonnées suivantes :

Cabinet Kling Expertise & Evaluation

À l'attention de Messieurs Didier Kling et Teddy Guérineau

11, rue Chateaubriand 75008 Paris

Email : didier.kling@kling-associes.fr et teddy.guerineau@kling-associes.fr

Prochaines étapes et calendrier de mise en œuvre du projet d'OPRA

Le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé du Conseil d'administration seront rendus publics dans le cadre du projet de note d'information relative à l'OPRA préparé par la Société, dont le dépôt auprès de l'AMF aura lieu dans les prochaines semaines et fera l'objet d'un communiqué de presse de la Société.

La réalisation de l'OPRA demeurera soumise à l'examen du projet d'offre par l'AMF et à la décision de conformité de cette dernière. La décision de conformité de l'AMF conditionnera la date d'ouverture et de règlement-livraison de l'offre.

A la suite de la décision de conformité de l'AMF, la note d'information visée par l'AMF sera mise à la disposition du public et fera l'objet d'un communiqué de presse de la Société précisant notamment les modalités et le calendrier de l'offre.

La réalisation effective de l'opération, incluant le règlement-livraison des actions apportées à l'offre, est prévue au cours du premier trimestre 2027.

À PROPOS DE BELGRANO

Belgrano, sous la signature *Architect of Rarity*, est une compagnie mixte qui agit à la fois comme opérateur et développeur de métiers positionnés dans les nouvelles catégories de biens et services du *high luxury*, et comme investisseur engagé dans la gestion active d'un portefeuille d'actifs rares et de prestige, aux forts ancrages historiques. Soutenu par l'engagement de long terme du Groupe Familial Fribourg, son actionnaire de contrôle, le Groupe met en œuvre une stratégie de création de valeur fondée sur la détention, le développement et la valorisation de son portefeuille unique d'actifs différenciants. Au 30 juin 2026, l'actif net réévalué de Belgrano est de 556 millions d'euros.

L'action est cotée sur Euronext Paris et éligible au PEA-PME.

Code ISIN : FR0000130692, Code Bloomberg : CRI:FP, Code Reuters : CRIP.PA

Communication Financière Groupe // +33 1 47 04 13 40 // comfin@belgranogroup.com
www.belgranogroup.com